



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

N° Dossier : PC 027 229 23 F0023

Date dépôt en commune : 16/03/2023

Date dépôt EPN : 16/03/2023

Complété le : 16/03/2023

Pétitionnaire : IDEX SOLAR

Adresse : LA MONNERIE

Commune : 27000 EVREUX

Nature des travaux : Réalisation d'un générateur solaire photovoltaïque au sol sur le site du CH EVREUX.

Le générateur sera d'une puissance de 1.7 MWc et alimentera directement l'Hôpital en électricité renouvelable produite localement (autoconsommation de 100% de la production).

Veillez trouver ci-après les observations émises par Evreux Portes de Normandie sur le projet ci-dessus référencé :

VILLE D'EVREUX - Service Eclairage Public Avis : Pas d'observation	
Prescriptions : NEANT	Observations : NEANT
VILLE D'EVREUX - Service Espaces Verts Avis : Pas d'observation	
Prescriptions : NEANT	Observations : NEANT
VILLE D'EVREUX - Service Environnement Avis : Favorable avec prescriptions	
Prescriptions : La Torilis des champs a été observée dans le site du projet ainsi que plusieurs espèces faunistiques protégées et/ou patrimoniales et/ou déterminantes de ZNIEFF. A ce titre, les dispositions et mesures indiquées à partir de la page 122 du Rapport d'Expertise écologique dans le cadre d'un projet de centrale photovoltaïque au sol à Evreux réalisée par DIAGOBAT et dans l'étude d'impact devront être respectées et mises en place. Un dossier reprenant l'ensemble des mesures réalisées devra être fourni au service environnement à amatz@epn-agglo.fr. Le service devra être informé au fur et à mesure des opérations et invité aux réunions de chantier afin de pouvoir vérifier la réalisation des mesures. L'espacement entre les tables devra être de 4,11m comme précisée dans l'expertise et non 3m comme indiquée dans l'étude d'impact. La Ville d'Evreux tient à informer le pétitionnaire qu'un projet de reboisement compensatoire est en phase étude sur les parcelles situées à l'ouest et au nord de la zone du projet. Le maintien ou la plantation d'une haie périphérique serait nécessaire pour limiter l'impact visuel des panneaux	Observations : NEANT

à proximité de ce futur boisement.
Présence de cavités souterraines de types carrières et d'origine indéterminée dans un rayon de 500m autour de la parcelle. Aléa faible pour le risque de retrait/gonflement des argiles. Toute nouvelle construction ou aménagement devra tenir compte de ces risques et des prescriptions associées lors de leur conception et implantation.

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Le règlement d'eau potable, d'assainissement et de voirie est téléchargeable sur le site internet <http://www.evreuxportesdenormandie.fr>.

Les particuliers et les entreprises ayant l'intention de réaliser des travaux sont dans l'obligation d'adresser une Déclaration de projet de Travaux (DT) et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) aux exploitants des réseaux susceptibles de se trouver à proximité du chantier.

Pour obtenir la liste des exploitants de réseaux présents sur la commune siège des travaux ainsi que leurs coordonnées : consulter le site « www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr ».

Evreux, le 16/05/2023

La Directrice Générale des Services Techniques Mutualisés
de la Ville d'Evreux et d'Evreux Portes de Normandie



Emilie GUIBERT